

Décision

Générale

colonial

Décision n° 864/SG/FP accordant un congé de fin de séjour à une lin- gère contractuelle du Service de Santé .

n° 864/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
4 juin 1968

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1968

Date du numéro
25 juin 1968

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Un congé de fin de séjour de 5 mois, 18 jours, à passer à Paris (17e), 9, boulevard Berthier, est accordé à Mme Clotilde Bonfanti, lingère contractuelle (catégorie E, 10° échelon, indice 215, groupe IV), en service à l'hôpital Peltier, qui aura accompli au 25 juin 1968 2 ans, 9 mois, 16 jours de services ininterrompus dans le Territoire. Art. 2. — Avant son départ du Territoire, Mme Bonfanti percevra sa solde de congé décomptée selon les prescriptions des articles 98 et 124 du Code du Travail. Art. 3. — Une réquisition de passage par voie aérienne, en classe . touriste Djibouti-Paris, sera délivrée à l'intéressée qui voyagera seule et qui quittera Djibouti le 25 juin 1968. Art. 4 — La dépense afférente à la présente décision set imputable au budget local.